



12/09/2020

Evolution de la paroisse

La Sainte-Famille

Ce document décrit l'état de l'immobilier de la paroisse La Sainte Famille et son évolution possible, compte tenu des événements récents et des orientations souhaitées par le diocèse¹.

1. Église Saint-Jacques et Maison Paroissiale

Suite au sinistre de 2019, l'évêque a souhaité que l'église soit reconstruite, et le projet architectural arrive à terme. La future église et la maison paroissiale constituent un centre paroissial au sens souhaité par le diocèse avec lieu de culte, logements, salles et services². L'existence d'un parking en centre ville est un atout important pour les activités du centre paroissial (messes, baptêmes, mariages, sépultures, catéchisme, réunions).

Le montant de l'assurance est insuffisant pour la reconstruction de l'église et a fortiori pour la rénovation totale de l'ensemble immobilier, ce qui a amené le diocèse à lancer un appel aux dons³.

Le projet architectural est prêt pour le dépôt du permis de construire.

2. Chapelle de Beauvert

Cette chapelle possède une histoire particulière et son intégration dans le quartier est un témoin de l'époque industrielle du sud de Grenoble (Neyrpic). Elle a été partiellement détruite par un incendie volontaire en 2018 et il existe un projet de restauration prêt à être lancé.

Pour la paroisse et compte-tenu de l'évolution du quartier, son utilisation culturelle

1 « Chaque paroisse doit établir un état de son immobilier, réfléchir, en lien avec le vicaire général ou l'évêque, avec les services diocésains, à une politique immobilière cohérente et adaptée aux besoins de la paroisse. Ce travail doit être effectué de manière réaliste, avec un esprit de détachement, dans une perspective durable. »,

in « Nouvelle charte des paroisses 2020 », diocèse de Grenoble, mai 2020.

2 « Le centre paroissial : La famille paroissiale doit disposer d'un lieu visible, connu, permettant les rencontres, la convivialité, un lieu ouvert et vivant. Il est souhaitable que ce centre paroissial soit en proximité de l'église centrale de la paroisse, là où la messe dominicale est célébrée chaque dimanche. L'immobilier paroissial doit s'ajuster à la refondation des communautés chrétiennes, et aider à regarder résolument vers l'avenir. »

(ibid.).

3 « Suite à l'incendie criminel qui a détruit l'église saint Jacques de Grenoble dans la nuit du 16 au 17 janvier 2019, la décision de reconstruire cette église a été prise. Les assurances vont évaluer l'indemnisation pour la reconstruction du bâtiment à l'identique mais bien sûr, des aménagements seront nécessaires et nécessiteront des investissements supplémentaires. Aussi vous pouvez dès à présent, si vous le souhaitez, apporter votre soutien aux projets immobiliers de la paroisse de la Ste Famille et particulièrement à la reconstruction de l'église St Jacques de Grenoble. »,



nécessite des efforts pastoraux importants sans même l'assurance d'une participation suffisante de fidèles du quartier aux célébrations.

La restauration pourrait être assumée par un organisme patrimonial pour s'orienter avec profit vers un lieu public témoin de l'architecture et de l'art « ouvrier » des années 50/60. La mémoire du Père Fréchet pourrait également y être honorée. Il est suggéré que le diocèse et les instances collectives laïques collaborent dans ce sens.

3. Église Saint-Paul

Elle sera à court terme désacralisée suite à la décision de l'évêque, annoncée à la communauté (6 février 2019).

La mise en vente du tènement immobilier est, semble-t-il, rendue délicate par le fait que celui-ci est soumis à un règlement de copropriété (horizontale ?).

La participation aux messes du dimanche matin est en déclin (30 personnes).

4. Église Saint-François de Sales

Celle-ci constitue l'un des points relais (au sens de l'ancienne charte) de la paroisse, avec une fréquentation stable pour les messes, les sacrements (baptêmes, mariages) et les sépultures. Des concerts y sont régulièrement organisés.

Le bâtiment église est bien intégré et visible dans le quartier. Son intégrité est soumise à question et doit être vérifiée. Il n'est pas aux normes ERP.

La salle de réunion attenante a été entièrement réhabilitée en 2019 (toiture, fenêtres, chauffage, équipements) grâce à un financement de l'Association de Soutien.

Le bâtiment de l'ancienne cure nécessite d'être complètement réhabilité (coût important). Son utilisation actuelle est partagée entre le logement d'un prêtre, l'abri de l'association « Grain de Sel » et des permanences d'accueil. Un oratoire est aménagé.

Le parking est malcommode et abusivement utilisé par des véhicules privés d'habitants du quartier.

Pour pouvoir poursuivre une activité culturelle convenable, attractive et visible, l'ensemble vieillissant nécessite une rénovation d'ampleur bien au-delà des ressources de la paroisse.



5. Documents de référence

5.1. Evolution de la Paroisse La Sainte Famille⁴

Il s'agit d'un audit réalisé sur une période de 2 ans environ, et qui a été terminé pour la visite de l'évêque à la paroisse, juste avant l'incendie de l'église saint Jacques (janvier 2019). Il a été mis à jour après l'incendie pour sa dernière version. Voici l'introduction :

« La paroisse La Sainte Famille, du diocèse de Grenoble-Vienne, comme toute paroisse catholique, doit faire face à un certain nombre de contraintes : adaptation à une société qui se déchristianise et perd ses repères, besoin de renouvellement des équipes, vieillissement des locaux, mise aux normes, entretien, voire hypothèse de fermeture de certains lieux de culte, etc.

Pour gérer ces contraintes et aussi améliorer l'offre culturelle et la visibilité de nos églises, la paroisse a engagé une réflexion. Cette démarche se situe dans un contexte plus vaste au niveau du diocèse, préoccupé par ces problèmes. Ce document présente l'état de cette réflexion. »

5.2. Documents produits par la paroisse pour la reconstruction de l'église Saint Jacques.

5.2.1 Cahiers des charges pour la reconstruction de l'église Saint Jacques

Ce document⁵, issu d'une réflexion très large avec les différents acteurs de la paroisse et du diocèse a servi de base pour la consultation des architectes. Il a été complété par un cahier des charges pour l'équipement audio-visuel⁶

4 Évolution de la paroisse La Sainte Famille, Mardi 22 janvier 2019, 86 pages.

Contributeurs : Anne Belhache, Bernard Bignardi, Georges et Geneviève Brosse, Françoise Colin, Daniel et Chantal Conan, Christophe Déchenaux, Denis et Martine Duret, Gérard Huriez, Père Aymar Malela Ngoma, Frédéric et Béatrice Manin, Laurent Motte, Victor Perrier, Marie-Hélène Ranc, Bernard Rodriguez, Père Mariusz Sliwa.

Rédacteur : Denis Duret

5 Cahier des charges pour la reconstruction de l'église Saint Jacques. 18 novembre 2019, 10 pages

Rédacteur : Denis DURET (DD)

Approuvé par : P. Mariusz SLIWA, P. Raphaël Comiotto, Antoine Argod (AA), Georges Brosse, Daniel Conan, Christophe Déchenaux, Gérard Huriez, Marie-Hélène Ranc, Piotr Rak.

(Curé, ancien curé, représentant du diocèse, membres de l'équipe paroissiale, paroissiens.)

Document incluant les modifications apportées par le CDAE du 12/11/2019. (AA)

Document incluant les modifications suite aux échanges de visions du 15/11/19. (AA)

Document incluant les demandes spécifiques à la sacristie et aux fleurs du 18/11/19. (DD/AA)

6 Cahier des charges audio-visuel, D. Duret, 25/11/2019, 5 pages



5.2.2 Cahier des charges pour l'évolution des salles paroissiales

Ce document⁷ a été établi à la demande du Service des Moyens Généraux du diocèse, qui souhaitait chiffrer ce poste dans le cadre d'une refonte globale du site. Il prend en compte l'utilisation des salles : culte, catéchisme, réunions, locations ...

5.2.3 Préconisations de l'équipe projet

Ce document⁸ est le résultat du travail de l'équipe projet constituée, suite à l'avant-projet présenté par l'architecte. Il a permis de faire évoluer l'avant-projet architectural.

5.2.4 Synthèse des remarques d'ordre presbytéral sur le projet

Ce document⁹ a été élaboré suite à la constatation des lacunes de l'équipe dans le domaine liturgique par la consultation de plusieurs prêtres du diocèse.

5.3. Autres documents disponibles :

5.3.1 Évaluation du préjudice subi suite à l'incendie de l'église Saint-Jacques

Ce document¹⁰ a servi de base à l'expertise pour les assurances.

Un document concernant l'expertise des œuvres d'art a été produit par un intervenant extérieur.

5.3.2 Compilation des archives de la paroisse

Les archives de la paroisse ont été compilées depuis la construction de l'église Saint-Jacques (1958) et numérisées.

Les bulletins d'informations font l'objet d'un archivage numérique depuis 2010.

⁷ Cahier des charges pour l'évolution des salles paroissiales, 29/01/2020, 4 pages

Contributeurs et approbateurs : P. Mariusz SLIWA, P. Raphael COMIOTTO, George BROSE, Daniel CONAN, Christophe DECHENAUX, Denis DURET, Martine DURET, Gérard HURIEZ, Laurent MOTTE, Piotr RAK, Marie-Hélène RANC.

Rédacteur : Denis DURET

⁸ Préconisations de l'équipe projet pour la paroisse au 23/04/2020, 3 pages

Composition de l'équipe :

Père Mariusz SLIWA, curé

Laurent MOTTE, économe

Piotr RAK, membre de l'équipe paroissiale

Gérard HURIEZ, membre de l'équipe paroissiale

Daniel CONAN, président de l'Association de soutien

Denis DURET, secrétaire de l'Association de soutien

⁹ Remarques d'ordre presbytéral sur le projet, 4 mai 2020, 5 pages

¹⁰ Évaluation du préjudice subi suite à l'incendie de l'église Saint-Jacques du 17 janvier 2019, 26/03/2019, 33 pages